



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Ragueneau, le 30 mars 2015

À TOUS LES MEMBRES EN RÉGLES ET EX-MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES MESUREURS DE BOIS LICENCIÉS DU QUÉBEC

Par la présente, vous êtes expressément convoqués(es) à assister à une assemblée générale spéciale convoqué par les membres présents lors de l'AGA du 13 septembre 2014.

Assemblée Générale Spéciale

Date : *Samedi 09 mai 2015*

Lieu: *École forestière de Duchesnay*

147, route Duchesnay

Ste-Catherine de la Jacques Cartier(Québec)

G3N 0J6

Suite à l'AGA du 13 septembre 2014 où seulement 7 membres étaient présents, ainsi qu'au résultat du sondage envoyé à tous les membres et ex-membres de l'AMBLQ, il a été résolu : de maintenir l'Association des Mesureurs de Bois Licenciés du Québec jusqu'au printemps 2015 date à laquelle une assemblée générale spéciale est convoquée pour déterminer l'avenir de l'AMBLQ.

Cette assemblée générale spéciale déterminera la fermeture ou la continuité de l'AMBLQ et advenant la continuité de son existence, des élections devront être faites considérant les postes vacants et que lors de la dernière AGA il a été résolu de reporter les élections due aux circonstances. De plus un vote sur le déplacement de la date de l'AGA au printemps sera discuté.

Les membres présents lors de la dernière AGA croient qu'il est nécessaire et avantageux pour les mesureurs de se rassembler et s'unir au sein d'une association pour avancer et maintenir un standard dans notre profession de mesureur. C'est pourquoi nous vous recommandons d'assister en grand nombre à cette Assemblée Générale Spéciale afin d'orienter l'AMBLQ vers de nouveaux horizons sinon nous fermerons définitivement notre statut d'association.

Vous pouvez confirmer votre intention pour cette assemblée à l'adresse internet suivante : amblq@amblq.org . L'assemblée est ouverte à tous les mesureurs à l'exception des votes qui sont réservés exclusivement aux membres en règle. Cartes de membres disponibles sur place.

Richard Pineault, secrétaire/trésorier
AMBLQ